



CAPa Métiers de l'agriculture

Toutes productions

Animales et végétales

Apprentissage

Des métiers variés et évolutifs

Ouvrier Qualifié en élevage, en cultures fourragères, en grandes cultures, en horticulture, maraîchage, pépinière, arboriculture et viticulture dans des exploitations agricoles, CUMA, des groupements d'employeurs etc...

Une rémunération

L'apprenti(e) perçoit une rémunération en pourcentage du SMIC.

		Convention collective de la Dordogne		
		1ère année	2ème année	3ème année
De 16 à moins de 18 ans	Taux % du SMIC	25%	37%	53%
De 18 à moins de 21 ans		41%	49%	65%
Plus de 21 ans		53%	61%	78%

Une formation en alternance

L'apprentissage est une voie de formation en alternance qui associe :

- Une formation pratique en entreprise.
- Un enseignement théorique et pratique dispensé au CFA.

Sur le site du CFA de Périgueux l'apprenti a accès à des salles informatiques, à un Centre de Ressources et de Documentation et à des équipements sportifs.

De plus la restauration et l'hébergement sont possibles sur site. L'accueil de public en situation de handicap est assuré. Des aides du Conseil Régional sont versées à l'apprenti pour le transport, l'hébergement et la restauration.

	Temps de formation		Congés payés
	Au CFA	En entreprise	
1ère année	12 semaines	35 semaines	5 semaines
2ème année	12 semaines	35 semaines	5 semaines

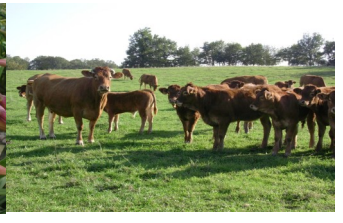


Deux lieux :

Site de Coulounieix Chamiers
Tel : 05.53.02.61.35
Email : cfa.perigueux@educagri.fr

CFAA de la Dordogne

Site de Monbazillac
Tél : 05 53 58 33 91
Email : monbazillac.cfaa@educagri.fr



L'apprentissage, c'est se former en travaillant

Qui peut s'inscrire ?

- Elèves issus de 4ème ou 3ème ou de DIMA.
- Etre âgé de 16 à 30 ans (dès 15 ans si après une 3ème)
- L'entrée en formation est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur.

Objectifs de la formation

La formation dispensée au CFA et en entreprise permet d'acquérir :

- des compétences générales (connaissance de l'entreprise, des végétaux, du droit du travail...)
- des compétences techniques liées à la production animale ou végétale choisie).

Contenu de la formation

⇒ 1ère année :	<ul style="list-style-type: none">• Enseignement Général : 231 heures• Enseignement Professionnel : 210 heures
⇒ 2ème année :	<ul style="list-style-type: none">• Enseignement Général : 233 heures• Enseignement Professionnel : 198 heures

Possibilité de passer le Brevet Informatique et Internet : B2i



Délivrance du diplôme de niveau V

A l'issue de la formation le diplôme est délivré par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) si toutes les UC ont été obtenues.

En cas de non obtention du diplôme, les UC obtenues restent valables 5 ans à partir de la date de validation des résultats et les UC manquantes peuvent être passées en candidat libre ou par inscription au CFA.

Poursuite d'études

- A l'issue du CAPa, le jeune peut poursuivre vers une formation en BP (formation adulte) ou en BAC PRO (conduite productions animales, agroéquipement, productions horticoles et viticoles...) par apprentissage.



EPLEFPA du Périgord - CFAA de la Dordogne

Avenue Churchill—BP 37— 24660 COULOUNIEIX CHAMIERES

Tel : 05.53.02.61.35 — Fax : 05.53.02.61.36

Email : cfa.perigueux@educagri.fr

<http://www.perigord.educagri.fr>

